



Carte d'identité

pour une personne mineure

ATTENTION = délai de fabrication d'environ 3 à 4 semaines.

- Les dossiers de carte d'identité sont instruits uniquement **sur rendez-vous** en téléphonant au secrétariat de la mairie de MOREE au 02.54.89.15.15 : le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.
- Il est impératif de préparer son rendez-vous en effectuant une **pré-demande en ligne** sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/faire-une-pre-demande-CNI/> (création d'un compte) **ou** en se procurant **un formulaire papier** à l'accueil de la mairie.

IMPORTANT

Si vous demandez un renouvellement de carte d'identité facialement périmée mais toujours valide « 10 + 5 ans » (CNI délivrées entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013) et que vous possédez un passeport valide, votre requête sera **automatiquement refusée** par le CERT (Centre d'Expertise des Ressources et des Titres) qui a connaissance de **tous** les titres qui vous ont été délivrés.

● **Dans le cas d'une pré-demande en ligne :**

Comment je procède sur le site internet ?

1. Je crée mon compte ANTS, ou si déjà créé, alors se connecter avec son identifiant et mot de passe.
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
 - Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. **Attention, en cas de perte ou de vol, l'enregistrement d'une pré-demande en ligne est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé (25,00€ sur le site timbres.impots.gouv.fr).**

Après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte mon **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :

- Rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- Vérifie les autres pièces de votre dossier,
- Procède au recueil de vos empreintes,
- Vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le **numéro de votre demande de CNI**.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne ,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

● **Dans le cas d'une pré-demande « papier » :**

- Vous devez remplir le recto de l'imprimé concerné au **stylo noir**, en **lettre capitale** (pas de rature, ni de blanco).

OBLIGATIONS :

1. L'enfant et son responsable légal doivent se présenter ensemble au dépôt de la demande et au retrait de la carte d'identité. **Leur présence est indispensable.** Le responsable doit exercer l'autorité parentale et doit fournir sa propre pièce d'identité.
2. Etre en possession de toutes les pièces justificatives (originales et leurs copies) et du numéro de Pré-demande.

PIECES A FOURNIR

POUR UNE 1ERE DEMANDE			
Le Mineur a un passeport			Le Mineur n'a pas de passeport
Valide	Périmé - de 5 ans	Périmé + de 5 ans	
<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEX <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande

POUR UN RENOUVELLEMENT			
Sa carte d'identité est valide	Sa carte d'identité est périmée		
	- de 5 ans	+ de 5 ans	
		Il a un passeport valide	Il n'a pas de passeport
<input type="checkbox"/> Sa carte d'identité <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> Son ancienne carte d'identité <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> Son passeport (sécurisé) <input type="checkbox"/> 1 photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande <i>Si le passeport est plus ancien :</i> <input type="checkbox"/> Acte de naissance de – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance de – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande

POUR UN RENOUVELLEMENT SUITE A UNE PERTE			
Le Mineur a un passeport			Le Mineur n'a pas de passeport
Valide	Périmé – de 5 ans	Périmé + de 5 ans	
<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Déclaration de perte (<i>cerfa 14011*11</i>) ou en Mairie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> Ancien Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Déclaration de perte (<i>cerfa 14011*11</i>) ou en Mairie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Déclaration de perte (<i>cerfa 14011*11</i>) ou en Mairie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Déclaration de perte (<i>cerfa 14011*11</i>) ou en Mairie <input type="checkbox"/> Justificatif d'identité (carte vitale, permis de conduire, etc... ou attestation d'un témoin justifiant de votre identité avec sa pièces d'identité) <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande

POUR UN RENOUVELLEMENT SUITE A UN VOL

Le Mineur a un passeport

Le Mineur n'a pas de passeport

Valide	Périmé – de 5 ans	Périmé + de 5 ans	
<input type="checkbox"/> Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Déclaration de vol (<i>cerfa 14011*11</i>) en Gendarmerie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> Ancien Passeport <input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité* <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Déclaration de vol (<i>cerfa 14011*11</i>) en Gendarmerie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Déclaration de vol (<i>cerfa 14011*11</i>) en Gendarmerie <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€ <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parent qui dépose la demande	<input type="checkbox"/> 1 Photo d'identité * <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de – 3 mois <input type="checkbox"/> Acte de naissance – 3 mois si vous n'êtes pas en système COMEDEC <input type="checkbox"/> Déclaration de Vol en Gendarmerie (<i>cerfa 14011*11</i>) <input type="checkbox"/> Justificatif d'identité (carte vitale, permis de conduire, etc... ou attestation d'un témoin justifiant de votre identité avec sa pièces d'identité) <input type="checkbox"/> Timbre fiscal 25€

(*Conforme aux normes ISO. Récente – de 6 mois)

INFORMATIONS IMPORTANTES

➤ **Déclaration de vol** (*Cerfa N° 14011*11*)

- **Si le vol a eu lieu en France**, il convient de déclarer le vol auprès d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie.
- **Si le vol a eu lieu à l'étranger**, il convient de déclarer le vol aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche.

Un récépissé vous sera remis et devra être présenté lors de la demande de renouvellement.

➤ **Déclaration de perte** (*Cerfa N° 14011*11*)

- **Si la CNI a été perdue en France**, la déclaration de perte sera faite en Mairie lors de la demande de la CNI
- **Si la CNI a été perdue à l'étranger**, il faut s'adresser aux autorités de police locales et au consulat de France le plus proche

➤ **Normes photographiques :**

Qualité	La photo doit être récente – de 6 mois et non découpée (nette, sans pliure, ni trace)
Format	La photo doit mesurer 35 millimètres de large sur 45 millimètres de haut. La taille du visage doit être de 32 à 36 millimètres (soit 70 à 80% du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).
Luminosité, contraste et couleurs	La photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.
Fond	Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le fond blanc est interdit.
Tête	La tête doit être nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou autre objet décoratif. La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif
Regard et expression	Il faut fixer l'objectif. L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.
Visage et yeux	Le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.
Lunettes et montures	Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos. Par contre, si vous les portez, <ul style="list-style-type: none"> • la monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux, • et les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet.